



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

espace rural

Question écrite n° 120004

### Texte de la question

M. Maurice Leroy attire l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur l'avenir de la construction européenne et les perspectives liées au financement communautaire en faveur des zones rurales. Dans la période qui s'annonce 2007-2013, la mission de soutien de la diversification économique des zones rurales sera essentielle au niveau du développement rural mais aussi de la politique agricole commune. Cependant, le fonds européen agricole pour le développement rural tarde à se mettre en place et limite considérablement l'engagement de nouveaux projets. Cette situation est particulièrement pénalisante dans nos zones rurales en pleine mutation. Il souhaite connaître précisément les moyens que le Gouvernement compte mettre en place pour parvenir à ce renouveau de la ruralité en particulier.

### Données clés

**Auteur :** [M. Maurice Leroy](#)

**Circonscription :** Loir-et-Cher (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 120004

**Rubrique :** Aménagement du territoire

**Ministère interrogé :** affaires européennes

**Ministère attributaire :** intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 mars 2007, page 2286